

Justificatif généré le 20/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

20/04/2022

Département de publication :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=288521>

N° d'annonce :

19301514781918-2017B05973_2022-03-31

ALAM FASHION PARIS

Société à responsabilité limitée

40 Rue Hemet, 93300 Aubervilliers

R.C.S. : BOBIGNY 830 391 090

Activité : commerce de gros (commerce Interentreprises) non spécialisé

Tribunal de commerce de Bobigny

Extrait de jugement – Autre jugement et ordonnance

Jugement en date du 31 mars 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny. Fixe la date de cessation des paiements au 18 Février 2022. Désigne en qualité de mandataire unique M^e Patrick LEGRAS de GRANDCOURT, 99 Rue Pierre SEMARD, 93000 BOBIGNY avec pour mission de surveiller l'entreprise et représenter les créanciers. Fixe la période d'observation à 3 mois. Dit que dans les 10 jours du jugement d'ouverture, le dirigeant déposera au greffe la liste des créanciers.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)